

Commerçants, indemnités, environnement.

Préparons-nous.

Après la relative trêve de l'été, l'avenue de la Libération va connaître la 3° tranche de la CAB. Chers commerçants, vous qui êtes installés ou venez d'avoir pignon sur cette voie, vous allez connaître vous aussi les « joies » d'être sur une voie bouclée, alors que pour certains, les fêtes de fin d'année devraient produire le meilleur chiffre d'affaires de l'année.

L'édile vous promettra des indemnités compensatrices : soyez vigilants cependant, elles ne couvriront pas la totalité des méventes.

Par ailleurs, ce tronçon possède un arbre mythique, peut être centenaire, qui a servi et sert encore d'appui lors des moments difficiles de nos vies, et même il éclaire certaines nuits d'hiver en donnant un aspect festif à un quartier qui a perdu ses enluminures.

Souhaitons qu'il ne connaisse pas le sort de nombre de nos chênes, et qu'il sera respecté pour le rôle symbolique qu'il joue dans nos vies.

Son contournement sera plus facile à réaliser que celui du Nord Bassin ...

L'édile, enfant du pays, forestier et sensibilisé au respect de l'environnement, saura sans nul doute préserver cet emblème de nos existences, qu'il connaît bien.{jcomments on}